

LA COLLECTE À TROIS VOIES

SERA IMPLANTÉE
SOUS PEU
à Saint-Hippolyte



LA COLLECTE À TROIS VOIES C'EST :

- Les matières recyclables (bac bleu) ;
- Les matières organiques (nouveau bac brun à venir en mai) ;
- Les matières destinées à l'enfouissement (nouveau bac noir à venir en janvier).

POURQUOI UN NOUVEAU BAC À DÉCHETS ?

Mécanisation des collectes DÈS LE 1^{ER} FÉVRIER à Saint-Hippolyte

Reconnue comme une méthode sécuritaire et économique, la collecte mécanisée nécessite un seul employé par camion ce qui assure à la Municipalité des économies significatives. Cette méthode contribue également à limiter les risques de blessures puisque la collecte mécanisée repose sur un bras articulé pour effectuer la manipulation des bacs.

Pour la collecte des matières organiques à venir en mai, la méthode mécanisée sera employée sur 100% du territoire alors que pour la collecte des déchets et du recyclage, 40% du territoire sera ciblé pour la première année. L'octroi d'un nouveau contrat en novembre 2016 à la compagnie Matrec permettra cette méthode de mécanisation de l'ensemble des collectes dès le 1^{er} février.

L'uniformisation des bacs est nécessaire pour mettre en place la collecte mécanisée sur notre territoire.



D'AUTRES RAISONS DE REMPLACER

ma « bonne vieille boîte »
à déchets **par un bac noir :**

- Respecter l'objectif de réduire l'enfouissement des déchets, puisque certains bacs ou boîtes à déchets peuvent contenir un volume trop important de matières résiduelles et que la Municipalité doit en limiter les quantités.
- Plaintes, réclamations, obstacles à l'entretien des routes et au déneigement, pollution visuelle, les boîtes à déchets s'avèrent souvent de véritables nuisances qui altèrent aussi l'image et le paysage de notre magnifique territoire.

Facturé aux citoyens dans plusieurs municipalités, le nouveau bac noir sera offert gracieusement à la population de Saint-Hippolyte grâce à la performance remarquable de la Municipalité dans le cadre du Programme sur la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.

ON PEUT OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS sur l'implantation de la collecte à trois voies à Saint-Hippolyte en consultant le site Web de la Municipalité au <http://saint-hippolyte.ca/services-aux-citoyens/ordures-recyclage-et-matieres-organiques>.

QUE PUIS-JE FAIRE AVEC MON ANCIEN BAC OU BOÎTE À DÉCHETS ?

- Les anciennes boîtes sont fréquemment utilisées pour l'entreposage de matériel saisonnier ;
- Plusieurs les emploient pour y placer des abrasifs lors de la saison hivernale ;
- Il est facile et écologique d'en faire un baril récupérateur d'eau de pluie.



POURQUOI LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ?

- Respect des exigences gouvernementales (politique provinciale visant l'interdiction de l'envoi dans un site d'enfouissement de la matière organique à compter de 2020.) ;
- Augmentation du montant des subventions versées par le gouvernement à la Municipalité pour ses efforts de détournement des matières de l'enfouissement ;
- Diminution des gaz à effet de serre ;
- Réduction des déchets ;
- Espace de plus en plus restreint dans nos sites d'enfouissement ;
- Fabrication d'engrais naturel.

LA COLLECTE À TROIS VOIES, UNE ÉTAPE À LA FOIS

Voici un rappel des diverses étapes qui conduiront à l'implantation de la collecte à trois voies à Saint-Hippolyte.

- | | |
|-----------------------------------|--|
| • 1^{ER} FÉVRIER : | Amorce de la collecte mécanisée ; |
| • 6 FÉVRIER : | Amorce de la collecte des ordures aux deux semaines , en alternance avec la collecte du recyclage, sur tout le territoire ; |
| • AVRIL : | Livraison des bacs bruns pour les matières organiques et des mini-bacs de cuisine ; |
| • 1^{ER} MAI : | Amorce de la collecte à 3 voies. |